

Faible amélioration de l'accueil des enfants

Les places disponibles sont toujours insuffisantes par rapport au nombre d'enfants

En région bruxelloise, les derniers chiffres venus du cabinet de la ministre en charge de la petite enfance en communauté française, Alda Greoll (cdH) montre que le taux de couverture augmente, il reste cependant bien en dessous des 50 %. Les communes qui occupent le haut du classement sont Uccle, Woluwe-Saint-Lambert et Etterbeek. À la traîne, on retrouve les communes de Koekelberg, Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean.

Pour la première fois, des statistiques globales présentent le rapport entre le nombre de places d'accueil disponibles (tous types de structures confondus) pour les enfants entre 0 et 2,5 ans et le nombre de petits bruxellois dans cette tranche d'âge par commune. On voit une faible amélioration du taux de couverture, de 26,5 % en 2015 il passe à presque 29 % en 2016, dû principalement à l'augmentation de l'offre. Les possibilités d'accueils restent néanmoins insuffisantes comparées aux besoins.

À Woluwe-Saint-Lambert où le taux de couverture a dépassé les 50 % en 2016, on se félicite de faire de l'accueil de la petite enfance une priorité. « C'est une volonté politique du collège d'investir dans ce domaine », indique Jacqueline Destrée-Laurent (LB), échevine en charge des Crèches communales. « Nous continuons car une nouvelle crèche va être construite d'ici fin 2018 au Charmille. Elle pourra accueillir 60 enfants », annonce-t-elle. Dans les bons élèves on retrouve également, la commune d'Etterbeek. « Le collège a été depuis longtemps sensibilisé au déficit de places d'accueil à Bruxelles », explique le bourgmestre Vincent De Wolf (MR). « Dans les deux ans, ce sont près de 140 places qui vont encore être créés »

DES EFFORTS À FAIRE

Molenbeek-Saint-Jean a un taux de 15,3 %. « On vient néanmoins d'un taux de couverture de 3 % », relativise la bourgmestre Françoise Schepmans (MR). « Un plan d'extension de places est établi jusqu'en 2020. »

Dans les communes où les be-

soins sont les plus importants on retrouve aussi la commune d'Anderlecht (14,1 % de taux de couverture). « On est bien conscient du problème », nous assure Fabrice Cumps (PS), échevin en charge des crèches francophones. « Trois chantiers sont en cours pour la création de 180 places en crèches d'ici septembre 2018 », rappelle l'échevin. À terme, ce sont 450 nouvelles places d'accueils qui devraient être créées. Koekelberg ferme la marche avec un taux de couverture de 13,2 %. « Nous avons déjà deux crèches communales et une troisième de 54 places est en construction. Ce n'est pas rien pour notre petite commune, nous dit Sylvie Andry (MR).

Uccle est la commune qui jouit du taux de couverture le plus élevé (53 %) mais cela ne signifie pas que ces places sont accessibles à tous les parents. « Nous avons beaucoup de crèches privées qui ne pratiquent pas les tarifs ONE. Pour des personnes avec des revenus moyens, il n'est pas possible de payer une crèche à 700 euros par mois », nuance l'échevine Catherine Roba (cdH) ●

L'exception

Le cas d'Evere

La commune d'Evere est la seule commune bruxelloise qui a vu son taux de couverture baisser entre 2015 et 2016, passant de 31 à 28 %. En cause, une croissance démographique forte, surtout au niveau des jeunes. « La commune devrait connaître une croissance de la population de 20 % entre 2015 et 2025 », confirme Pierre Muylle (PS), le bourgmestre f.f. d'Evere. « Cela peut s'expliquer par l'effet pervers d'une crèche qui est gérée par la commune d'Evere mais qui est sur le territoire de Bruxelles-ville », commente Pierre Muylle. Mais le vrai problème d'Evere serait sa difficulté à obtenir des subsides à la création de place d'accueil. « Il y a un défaut au niveau de la communauté française », assure-t-il. « Nous allons acheter un nouveau bâtiment pour y déplacer une crèche et une mini-crèche. Il y aura un bâtiment qui restera vide si on ne trouve pas de subsides », affirme le bourgmestre f.f. ●

J.C.